



Le RSA et moi

Mes droits, mes obligations

Recherche d'emploi
Formation
Insertion sociale
Santé
Insertion par l'activité économique
Création d'activité
Remobilisation

val d'oise le département

valdoise.fr

Le Conseil départemental du Val d'Oise finance le Revenu de Solidarité Active .

Le RSA est versé par la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole.

Mes contacts

Mon référent RSA :

.....
.....
.....

Coordonnées utiles :

.....
.....
.....
.....

Contacts utiles :

- www.valdoise.fr Tel. : 01 34 25 30 30
- www.caf.fr Tel. : 0810 25 95 10
- www.msa.fr Tel. : 01 30 63 88 80
- www.pole-emploi.fr Tel. : 39 49

Mes droits

Mon allocation

- Un revenu minimum versé mensuellement

Je peux participer en tant que représentant des bénéficiaires du RSA à la politique d'insertion du département.

Mes droits complémentaires

- Protection Universelle Maladie
- Gratuité Carte Solidarité Transport
- Réduction sur la facture Energie
- Exonération de la Taxe d'Habitation possible
- Réduction téléphonique sous condition
- Gratuité à certains équipements culturels et sportifs

Mes obligations

Mon accompagnement personnalisé auprès :

- d'un service social ou
- de Pôle Emploi ou
- d'une structure agréée par le Conseil départemental

Je m'engage :

- à me rendre aux rendez-vous
- à signer un Contrat d'Engagement Réciproque
- à respecter mes engagements

Je déclare :

- les revenus du foyer tous les 3 mois
- tout changement de situation



- Mes ressources et ma situation peuvent être contrôlées.
- Attention mon allocation peut être suspendue.